SQ
Terre d'innovations

PLUi

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

6.3.4. Plan des servitudes aériennes

Magny-les-Hameaux

ELABORATION

APPROBATION

Vu pour être annexé à la délibération
du conseil d'agglomération du 23/02/2017

Le Président,
Michel Laugier

Date de création :30/10/2015
Date de mise à jour :29/11/2016
Date d'impression :02/12/2016

1, rue Eugène Hénaff - BP 10118 - 78192 Trappes Cedex
Tél. : 01 39 44 80 80 www.sqy.fr

SAINT QUENTIN EN YVELINES
Terre d'innovations

ÉLANCOURT
GUYANCOURT
LA VERRIÈRE
MAGNY-LES-HAMEAUX
MONTIGNY-LE-BRETONNEUX
TRAPPES
VOISINS-LE-BRETONNEUX

Limite de commune

PT1 - Servitude de protection des centres de réception radio-électriques contre les perturbations électromagnétiques

Centre radioélectrique de Toussus-le-Noble - Aérodrome (Yvelines) - ANFR 078 024 0012

Zone de garde (rayon de 1000 m)

Zone de protection (rayon de 3000 m)

PT2 - Servitude de protection des centres radio-électriques d'émission et de réception contre les obstacles

Centre radioélectrique de Toussus-le-Noble - Aérodrome (Yvelines) - ANFR 078 024 0012

Zone primaire de dégagement

Zone secondaire de dégagement

Orthophotographie © IGN – 2014